



Construire Ensemble la Politique de l'Enfance

<https://cep-enfance.blogspot.com> -
cep.enfance@gmail.com

Préservons l'existence indispensable du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Le collectif Construire ensemble la politique de l'enfance (CEP-Enfance) apprend avec stupeur qu'un amendement au projet de loi de "simplification de la vie économique", présenté par des députés de la droite républicaine, a été adopté en commission spéciale de l'Assemblée nationale, visant à supprimer le HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge). Pour ses rédacteurs *"Ses compétences se superposent avec d'autres organisations, comme le Comité interministériel à l'Enfance, avec différents services déjà présents au sein des ministères ou encore avec le Haut Commissariat à l'Enfance"*.

Sur la forme cela témoigne d'une méconnaissance de nos institutions, confondant des structures liées à l'Exécutif, avec un organisme indépendant réunissant des dizaines de représentants de la société civile, chargés d'éclairer les pouvoirs publics par leurs travaux et leurs propositions concernant des politiques publiques aussi décisives pour notre société que celles de la famille, de l'enfance et de l'adolescence ou de l'âge. A fortiori un organisme où siège un collège des enfants permettant leur expression propre sur les problématiques qui sont les leurs.

Sur le fond quel message cela porte-t-il sur l'avenir du pays ? Alors que 20% d'enfants vivent en France sous le seuil de pauvreté, que le taux de mortalité infantile est remonté en France de façon inédite depuis la dernière guerre, que des dizaines de milliers d'enfants n'ont pas de logement stable et digne, que tous les services publics pour l'enfance sont dans une situation très dégradée notamment ceux chargés de la protection de l'enfance, que la justice des mineurs ne cesse de se durcir, que le Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies a constaté de nombreux manquements de la France pour le plein respect des droits de l'enfant, on chercherait à "supprimer" ces enjeux à l'agenda du pays qu'on ne s'y prendrait pas autrement, en "supprimant" le HCFEA et son Conseil de l'enfance et de l'adolescence.

Nous avons appelé, [dans une tribune publiée par Le Monde](#), avec nos partenaires de l'UNICEF et de la Dynamique pour les droits de l'enfant, à la création d'un ministère de l'enfance de plein exercice et à la tenue d'une convention citoyenne pour l'enfance.

Il n'y a pas "trop" de politique globale et cohérente pour les enfants, il n'y a pas "trop" d'acteurs engagés pour l'enfance, au contraire cette politique manque cruellement d'être au rang des priorités absolues des pouvoirs publics. Le HCFEA a un rôle fondamental, spécifique et complémentaire, qui nourrit ceux du gouvernement et du comité interministériel à l'enfance, du Haut-commissariat à l'enfance, et alimente le débat public sur les politiques de l'enfance.

Nous réitérons notre engagement pour une grande politique favorable à la cause des enfants et nous appelons solennellement le gouvernement et la représentation nationale à préserver l'existence indispensable du HCFEA.

Communiqué du 31 mars 2025